

Saint-Julien Montdenis

MAURIENNE



Lo marshyan' grône



Page 09
Travaux

Page 11
l'Écho en concours

Page 15
Associations

Informations

Informations pratiques

MAIRIE

Horaires d'ouverture :
Lundi , mardi (8h-12h/13h30-17h30),
Mercredi (13h30-17h30),
Jeudi, vendredi (8h-12h/13h30-17h30),
Samedi (10h-12h)
Adresse : 318, rue du Bourg
73870 SAINT-JULIEN-MONTDENIS
Site internet : www.saint-julien-montdenis.com

M. LE MAIRE

E-MAIL MAIRE :
info@saint-julien-montdenis.com

SERVICE ADMINISTRATIF

Tél. : 04 79 59 60 85 Fax : 04 79 59 59 26
E-MAIL ACCUEIL :
accueil@saint-julien-montdenis.com
E-MAIL SECRETARIAT :
sa@saint-julien-montdenis.com

ASSISTANTE SOCIALE :

Horaires de permanence: Jeudi (9h30-11h)
Tél. Saint-Julien-Montdenis : 04 79 59 66 09
Tél. Saint-Jean-de-Maurienne : 04 79 64 45 30

SERVICE ANIMATION

Pour tous renseignements concernant les associations, la location des salles s'adresser à Mme Françoise SIBUE à l'accueil de la mairie pendant les heures d'ouverture de celle-ci.

SERVICE TECHNIQUE :

Horaires de permanence : Mardi (9h-11h), Jeudi (9h-11h)
Tél. : 04 79 59 65 55
E-MAIL SERVICE TECHNIQUE :
st@saint-julien-montdenis.com

SOREA :

Permanence en mairie de St-Julien-Montdenis
le 1er mardi de chaque mois de 8h30 à 12h
et tous les mardis de 8h30 à 12h pour les mois de mars
et avril
Horaires d'ouverture à ST JEAN : 8h à 12h et 13h30 à 17h
NOUVELLE ADRESSE :
177, place Fodere BP 117
73300 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE
Tél : 04 79 64 02 11 FAX : 04 79 83 20 77
Site : www.sorea-maurienne.fr
Email : accueil@sorea-maurienne.fr



TRANSPORTS:

En période scolaire, sur réservation la veille avant midi
auprès du transporteur, les personnes intéressées peuvent
emprunter les cars les lundis, mardis, jeudis et vendredis
le matin et l'après-midi. Tél : 04 79 64 02 55
Pendant les vacances scolaires : mardi après-midi et samedi
matin.

Bibliothèque municipale

Horaires d'ouverture lundi (17h-19h) mercredi (9h-11h 30/16h30-18h30) vendredi (15h-17h)
Mois d'août permanence de 9h à 11h

Ecole primaire

Tél 04 79 59 62 92

Médecin

Tél 04 79 59 67 59

Gendarmerie

Tél 17

Ecole maternelle

Tél 04 79 59 61 61

Pharmacien

Tél 04 79 59 64 83

Samu

Tél 15

Services religieux

En cas de besoin contacter le
presbytère de St Jean de Mne
Tél 04 79 64 06 64

Kinésithérapeute

Tél 04 79 59 62 20

Pompiers

Tél 18

Sous-préfecture Tél 04 79 64 07 00 Fax. 04 79 59 95 27

Horaires d'ouverture lundi, mardi, mercredi, jeudi (8h30 - 11h45 / 13h30 - 16h)
vendredi (8h30 - 11h45)

Communauté de Communes

Cœur de Maurienne

Tél 04 79 83 07 20 Fax 04 79 83 07 21

Syndicat de Pays de Maurienne

Tél 04 79 64 12 48

ONF

Tél 04 79 59 61 49

Sirtom déchetterie Tél 04 79 59 63 52

Horaires d'ouverture du lundi au samedi (7h30 - 12h / 14h00 - 17h30)



Comment écrire cet édito sans évoquer la mémoire de celui qui fut un de mes plus proches collaborateurs depuis 15 ans, Joël CHATEL, disparu tragiquement en montagne le 14 mars 2010. Comment ne pas dire le désarroi et la tristesse de l'ensemble des élus et du personnel communal et notre profonde et sincère affection à sa famille.

Chacun connaissait son attachement profond à notre commune et au bon fonctionnement de ses services et je voudrais ici remercier toute l'équipe municipale, élus et personnel qui s'est mobilisée pour combler son absence et assurer, comme il l'aurait souhaité, la continuité des services et la réalisation des projets dont il avait la charge.

Au premier juillet de cette année, Ambroise DURIER, technicien principal a été nommé sur le poste de responsable des services techniques de notre commune. Je voudrais lui souhaiter la bienvenue et lui dire toute notre confiance et notre soutien pour la tâche difficile qu'il aura à assumer dans cette fonction stratégique au contact des problèmes quotidiens de la population.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro du bulletin d'information communal et, après ce printemps fort médiocre... un bel été !

Sincèrement votre

Le Maire : Marc TOURNABIEN



Le 19 février 2010 Jules GROS nous a quittés dans sa 84ème année. Né le 22 novembre à Saint-Martin-la Porte, il vient s'installer à Saint-Julien-Montdenis avec sa famille en 1927, son père étant contremaître à l'usine. Après son service militaire, il est embauché comme comptable à l'usine de Montricher où il fera toute sa carrière jusqu'en 1985, date de son départ en retraite. Toute sa vie sera marquée par de multiples

engagements : CFDT en 1964, il est l'un des fondateurs de l'association Aides familiales rurales en 1952 à Saint-Martin-la-Porte et en 1964 à Saint-Julien-Montdenis.

En 1965 il fait son entrée au conseil municipal de Saint-Julien-Montdenis dans l'équipe de Louis ASSIER. En 1971, il devient premier adjoint et le restera pendant les mandats de M. André SIBUE jusqu'en 1995 : il s'est principalement occupé des finances de la commune et du CCAS.

Il fut également administrateur de la Caisse d'Allocations Familiales de la Savoie et administrateur du groupe Malakoff pour les personnes âgées. Il a aussi participé à la fondation de l'association des amis et parents des enfants inadaptés(APEI) de Saint-Jean-de-Maurienne en 1970.

Il a consacré sa vie au service des autres tout en gardant du temps pour sa famille.

A Jeanine et à ses huit enfants : Bernard, Philippe, Daniel, Marie-Odile, Pascal, Pierre-Marie et Agnès, nous témoignons notre profonde affection.

SOMMAIRE

Page 2	Informations
Page 3	Edito / Sommaire
Page 4	Conseil municipal
Page 5	Commission
Page 6 à 7	Le budget
Page 8 à 9	Les travaux
Page 10	La salle serveurs
Page 11 à 16	Les associations
Page 17	AFP
Page 18 à 19	Histoire
Page 20 à 21	Poste source
Page 22 à 23	Les brèves
Page 24	La fête

Magazine semestriel édité par
la commune de Saint-Julien-Montdenis.

Directeur de la publication

Marc Tournabien, Maire

Rédaction

Le conseil municipal

Crédit photos

Photothèque mairie

Conception - réalisation

L'atelier «DIAPH» - www.diaph-atelier.com

Tirage

1000 exemplaires

Imprimé sur papier recyclé
avec encres à bases végétales



Mairie de Saint-Julien-Montdenis

318, rue du Bourg

73870 Saint-Julien-Montdenis

Tél. 04 79 59 60 85

Conseil Municipal

Décisions prises par le conseil municipal fin 2009 et 1^{er} semestre 2010

Le 1er décembre 2009

Le conseil autorise M. le maire :

- à demander des subventions auprès de différents organismes pour financer les travaux de rénovation d'un appartement au presbytère, une subvention auprès du Conseil Général pour financer les travaux sur le réseau d'eau de Montdenis (16% du montant des travaux estimé à 99 602 €), une subvention de 60% pour financer l'achat du matériel d'alerte nécessaire pour le plan de sauvegarde,
- à passer l'acte de vente avec M. ASSIER pour l'achat de parcelles sur la commune pour un montant de 1625,50 €,
- à relever le plafond de la ligne de trésorerie à 450 000 € en accord avec le Crédit Agricole qui est gestionnaire de cette ligne,
- à proposer sa candidature pour représenter la commune au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées à la CCCM.

Le conseil se prononce à la majorité pour la suppression du tarif à moins 50% au-delà d'une consommation de 200m³ à compter du 1er janvier 2010,

- accepte de choisir l'offre de la Caisse d'Épargne pour un emprunt de 200 000 € sur 20 ans pour le budget de l'eau et de l'assainissement, les décisions modificatives sur le budget de l'eau et assainissement et le budget général.

Le 3 février 2010

Le conseil approuve les délibérations du CCAS du 27 janvier : signature d'un contrat de location entre le CCAS et l'OPAC pour reloger dans l'urgence une personne sans abri pour l'hiver et sous-location de cet appartement à cette personne.

Le conseil autorise M. le maire :

- à régler des factures d'investissement pour la commune et pour le service d'eau et d'assainissement liées au budget 2010 qui n'est pas encore voté à ce jour,
- à demander une subvention au titre de la DGE 2010 pour restaurer les corniches de l'église,
- à payer la cotisation annuelle de 164 euros pour l'adhésion de la commune à l'ASADAC,
- à donner procuration à un tiers (clerc de notaire ou collaborateur) pour signer un acte notarié concernant l'achat de parcelles appartenant à M. ASSIER, l'étude notariale se trouvant à Annecy.

Le conseil, après l'exposé de M. le maire, décide d'instaurer le droit de préemption sur les zones U et AU et plus sur les zones N de la commune.

Le conseil accepte :

- de donner une subvention de 45 euros à trois élèves de St-Julien-Montdenis qui partent en voyage scolaire à l'étranger,
 - l'acquisition des délaissés à l'Argerel,
 - les propositions de M. le maire concernant l'augmentation du capital et des modifications statutaires de la SOREA,
 - l'acquisition d'une parcelle de 141m² à Mme Lucienne ZINANT afin de pouvoir réaliser le projet d'extension du lotissement du Clos des Vignes.
- Le conseil valide les nouvelles limites du domaine concédé à la STRF suite à la construction de l'autoroute, fixe les modalités de location de la salle polyvalente des Bourguignons pour la ligue des Alpes de Basketball et pour les artisans et commerçants.

Le 2 mars 2010

Le conseil municipal approuve les délibérations prises par le CCAS le 19 février 2010 : attribution de subventions aux associations à vocation sociale pour un montant de 9 833 euros, approbation des comptes administratifs et gestion 2009, affectation des résultats et approbation du budget 2010 (subvention communale de 25 155 euros pour équilibrer le budget de 35 800 euros).

Le conseil approuve les comptes administratifs et de gestion 2009 eau et assainissement de la commune, affecte les résultats et accepte le budget primitif 2010 qui s'équilibre à la somme de 748 286 euros.

Le conseil approuve les comptes administratifs et de gestion 2009 de la

commune qui s'équilibrent à la somme de 3 676 436,95 euros, le compte de gestion de la régie d'électricité dressé par le receveur et affecte les résultats 2009 (report du déficit antérieur de 508 376 euros).

Le conseil vote les subventions 2010 aux associations et charge M. le maire de procéder au règlement de celles-ci au vu du compte-rendu moral et financier de chaque association.

Le conseil vote par chapitre et par opération le budget primitif 2010 qui s'équilibre à la somme de 3 665 236 euros.

Le conseil autorise M. le maire à demander des subventions pour la réalisation :

- de la 4^{ème} tranche des réseaux secs de Montdenis auprès du SDEC,
- de la 4^{ème} tranche de la réfection de la conduite d'eau potable à Montdenis auprès du Conseil Général,
- d'une coupe à câbles suite au martelage des parcelles 25, 26, 23 et 27 par l'ONF.

Le conseil accepte :

- la création d'un poste d'ATSEM principal de 2^{ème} classe et la suppression d'un poste d'ATSEM 1^{ère} classe,
- la création d'un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe à temps non-complet.

Le 13 avril 2010

Le conseil approuve les délibérations du CCAS présentées par M. Marcel BOCHET (demandes d'allocation compensatrice pour tierce personne pour handicapé, de subvention pour un enfant partant en classe de mer, d'aide exceptionnelle pour une personne en difficulté, cadeau de fin d'année pour les personnes âgées).

Le conseil autorise M. le maire :

- à signer le marché de la rue du Bourg avec l'entreprise SACER pour un montant de 88 000 € HT, le marché de la dernière tranche d'adduction d'eau potable à Montdenis avec l'entreprise TRUCHET pour un montant de 74 521,25 € et le marché avec l'entreprise PORCHERON pour le câblage électricité et éclairage public pour un montant de 22 842 €,
- à créer un poste d'ATSEM 1^{ère} classe à temps non complet de 21 heures par semaine suite au départ de Mme RICHARD,
- à signer des demandes de subventions pour travaux : auprès du FACE pour les réseaux électriques, auprès du Conseil Général pour les voiries et trottoirs et pour les places de stationnement (amendes de police) ainsi que pour des travaux sylvicoles,
- à signer une convention avec EDF qui doit traverser des terrains communaux pour réaliser des travaux sur le canal,
- à signer la convention avec France Télécom pour les travaux d'enfouissement des réseaux de télécommunication au village de l'Église à Montdenis pour une durée de 20 ans,
- à signer une convention avec le Secours Catholique pour la mise à disposition de la maison COSME qui permettra d'accueillir des familles en difficulté pour un temps limité.

Le conseil accepte :

- le renouvellement d'une ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole pour un montant de 450 000 euros,
- l'adhésion à l'association des maires ruraux de France (90 €),
- la vente de 3 parcelles à l'entreprise TRUCHET sur la zone du Pré de Pâques et d'une à SCI CLO'D JO (M et Mme COLOMER) à 15 € HT le m²,
- le versement d'une subvention à 2 associations : Maurienne Escalade et la coopérative scolaire,
- le versement d'une subvention de 45 € à huit élèves du collège qui partent pour un voyage scolaire à Rome,
- le projet de création d'un jardin d'éveil pour les enfants de 2 à 3 ans dans les locaux de l'école maternelle.

Le conseil vote l'augmentation de 3% de la taxe d'habitation et 1% de la taxe sur le foncier bâti,

- fixe le nouveau prix de vente des terrains à la ZAC : 25 € HT le m²,
- demande l'inscription du chemin voie romaine reliant Grenis à Champsuit au PDIPR et son classement d'intérêt communautaire.

Commissions

Bibliothèque



Depuis le début de l'année une nouvelle équipe de bénévoles vous accueille à la bibliothèque : Mme Déolinda CHARVIN la responsable, Mme Marie Hélène MONTANARI, Mme Michelle REYNAUD et M. André POCHET qui après 17 ans de service a souhaité passer le relais.

A la bibliothèque vous pouvez trouver des livres pour adultes, des livres pour enfants, des bandes dessinées, des contes avec cassettes et vidéo, des CD-Roms, des revues pour les jeunes et les moins jeunes.

L'accès à la bibliothèque est libre, la consultation d'ouvrages sur place est gratuite.

Les bénévoles vous accueillent :

Le lundi de 17h à 19h

Le mercredi de 9h à 11h30 et de 16h30 à 18h30

Le vendredi de 15h à 17h

Des expositions vous sont proposées tout au long de l'année : la 1ère s'adressait plus particulièrement aux scolaires, elle sera suivie de 2 expositions « mangas » qui s'adressent aux adolescents et adultes à partir du mois de décembre 2010.

Pour contacter la bibliothèque un mail :

bibliostjulien@orange.fr et un n° de tel : 04 79 59 68 73



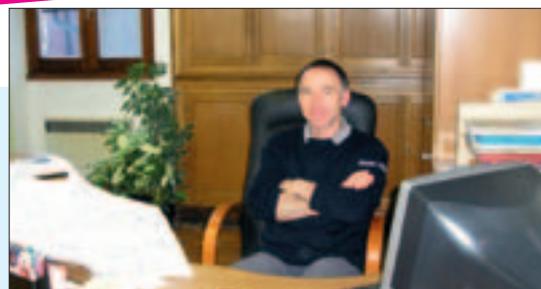
Le 14 mars **Joël CHATEL** disparaissait, victime d'un accident de ski de randonnée (une de ses passions) au Perron des Encombres dans sa 48^{ème} année.

Joël Chatel, responsable des services techniques de notre commune depuis 22 ans exerçait son travail avec rigueur et compétence, toujours soucieux d'être au service de la population. Il n'est guère d'habitant sur la commune à qui il n'ait prodigué un conseil ou résolu un problème toujours avec le sourire et le sens du bien commun. Ses valeurs étaient la fierté du travail bien fait, la volonté permanente d'apprendre, la gentillesse et la disponibilité. Il mettait ces mêmes qualités au service de son engagement associatif, par exemple au Club des Sports des Karellis, ou à "Serpolière, visage de Saint-Julien-Montdenis", hameau qu'il aimait tant pour y avoir bâti sa maison.

Chaque jour au sein de la commune, il démontrait ses capacités de technicien et de chef d'équipe ; il savait transmettre son savoir-faire.

Nous assurons Yvette, son épouse et Florian, Jean-Baptiste et Alicia, ses enfants, de notre profonde affection.

Une pensée pour notre chef, notre collègue, notre ami, Joël.



Que l'on ait travaillé 20 ans ou 6 mois avec toi, tous nous nous souviendrons de ces moments passés en ta compagnie.

Nous conserverons le souvenir de ta gentillesse, ta bonne humeur, ton sens de l'humour et tes compétences qui facilitaient notre travail au quotidien.

Nous nous souviendrons de ta passion pour ton métier dans cette commune que tu adorais.

Ta disparition si brutale nous laisse désemparés, mais malgré ton absence nous savons qu'il faut continuer.

Nos pensées vont également vers ton épouse et tes enfants. Tous nous tenions à te rendre hommage et à te dire que tu nous manques.

Assunta, Aude, Eric, Françoise, Gilbert, Jean-Louis, Jean-Luc, Jennifer, Karen, Karine, Liliane, Marie, Martine B., Martine T., Noël, Noémie, Olivier, Sandrine, William, Yvann...et tous les autres qui ont fait un bout de chemin avec toi.

Le budget

Budget de l'eau et de l'assainissement

Ces deux pages présentent le budget « eau et assainissement » et le budget communal. Sur la page de gauche, est présenté le budget de l'eau et de l'assainissement.

La page de droite montre le budget communal réalisé sur l'année 2009 et vous trouverez les projets 2010 dans les pages « travaux ». Si vous souhaitez plus de renseignements concernant ces différents budgets (communal, eau et assainissement et CCAS), ceux-ci sont consultables en mairie sur demande.

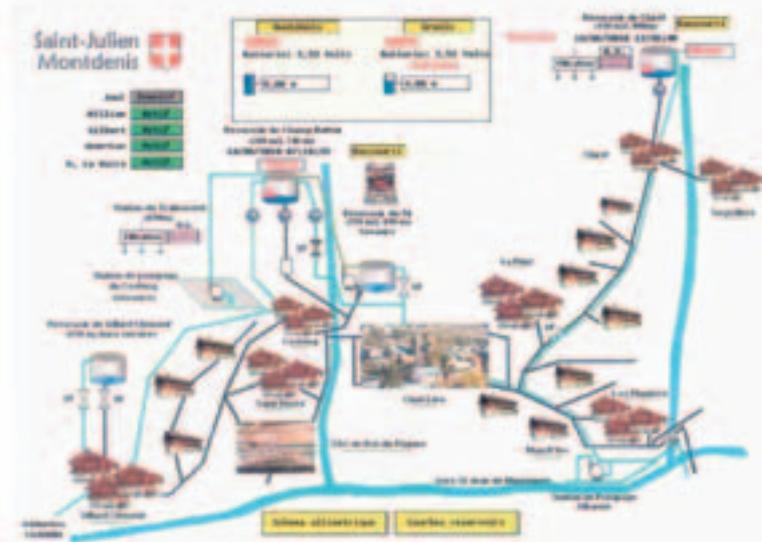
BUDGET DE L'EAU

Le réseau d'eau :

Ce sont 5 réservoirs ; 2 sur St Julien (Champ Battoir et le Claret) et 3 sur les hameaux : Tourmentier, Grenis et Montdenis.

Ce sont également 27 kms de canalisations pour l'adduction et la distribution ainsi que 20 kms de réseaux d'assainissement qui emmènent les eaux usées à l'usine de dépollution de St Jean de Maurienne.

Ce sont également des vannes, des chambres, des compteurs et des bornes d'incendie, etc.....



988 foyers sont abonnés sur St Julien Montdenis. L'entretien du réseau d'eau est effectué par les employés communaux, dont on peut féliciter le travail.

Cela représente environ 2000 heures pour l'année 2009.

La télégestion, mise en place en 2008 a amélioré le service. Elle permet de contrôler le niveau des réservoirs et envoi des alertes en cas de baisse de niveau inhabituelle.

Le budget de l'eau :

Le budget de l'eau reste indépendant du budget de la commune: c'est le consommateur qui participe à ce budget et non le contribuable.

En 2009, les dépenses d'investissement ont concerné la réfection du réseau d'eau potable de Montdenis qui se terminera en 2010 et la réfection du captage du Revet.

Les dépenses d'exploitation se retrouvent essentiellement dans l'entretien et l'amélioration des réseaux mais aussi les travaux d'entretien des syndicats auxquels on adhère.

Tous ces équipements sont financés en partie par la vente de l'eau et la TVA récupérée sur les travaux d'investissement, en partie par des subventions. Cependant, l'équilibre financier se réalise avec un emprunt de 200 000 euros pour l'année 2009.

Le prix de l'eau :

Le prix de l'eau augmente régulièrement, il est actuellement en 2009 à 2,51 euros le m³ (1000 litres).

La part de l'assainissement a augmenté plus vite du fait de sa mise en œuvre.

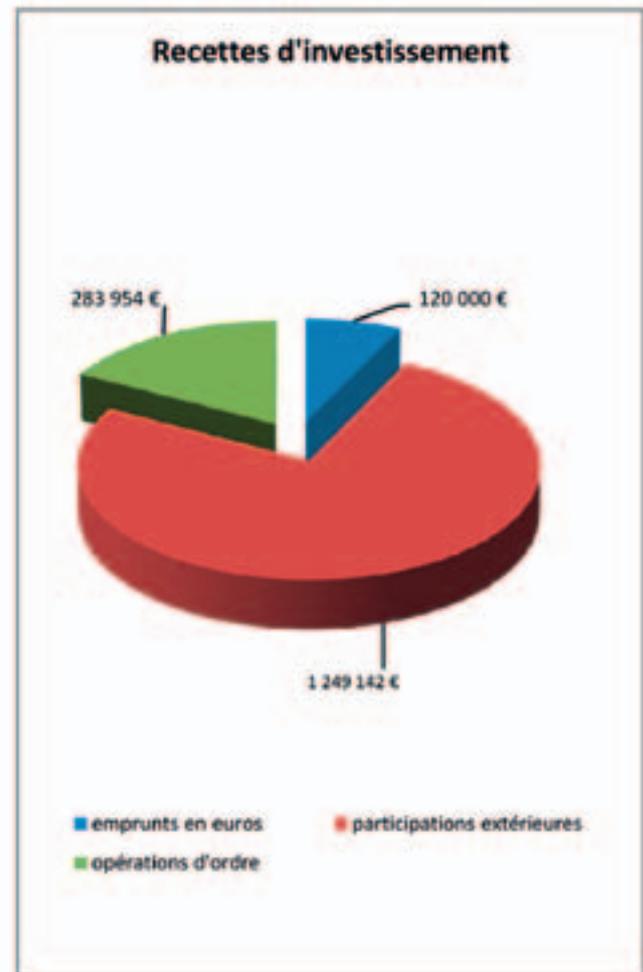
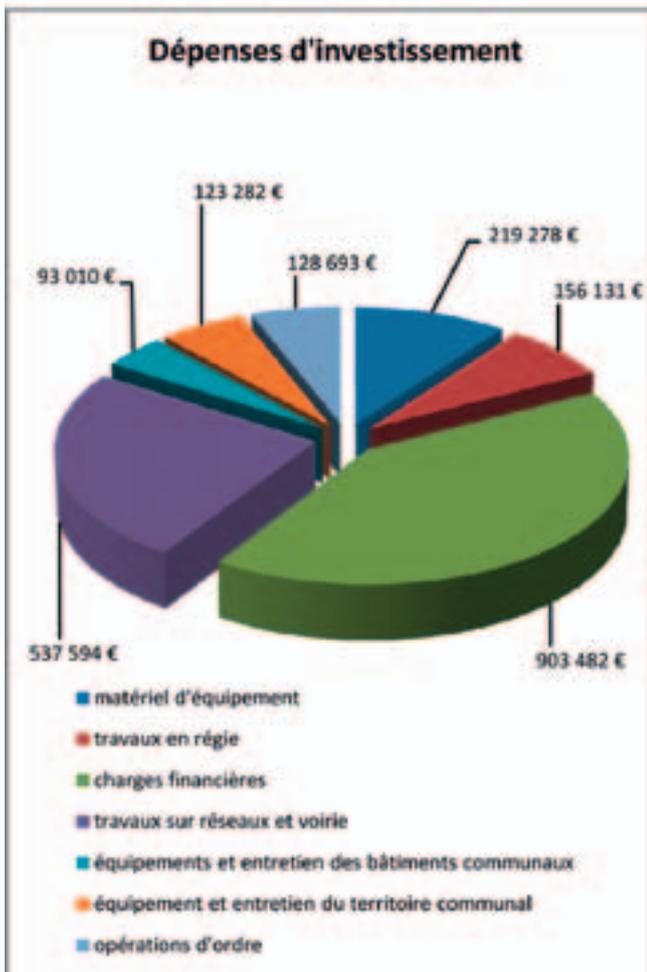
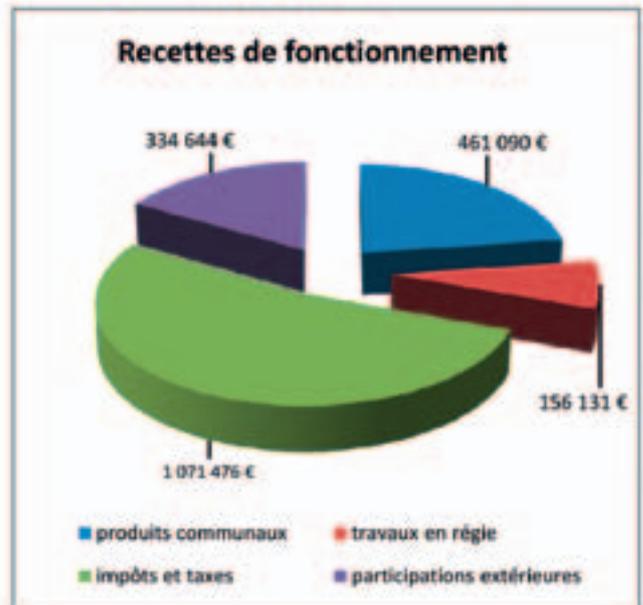
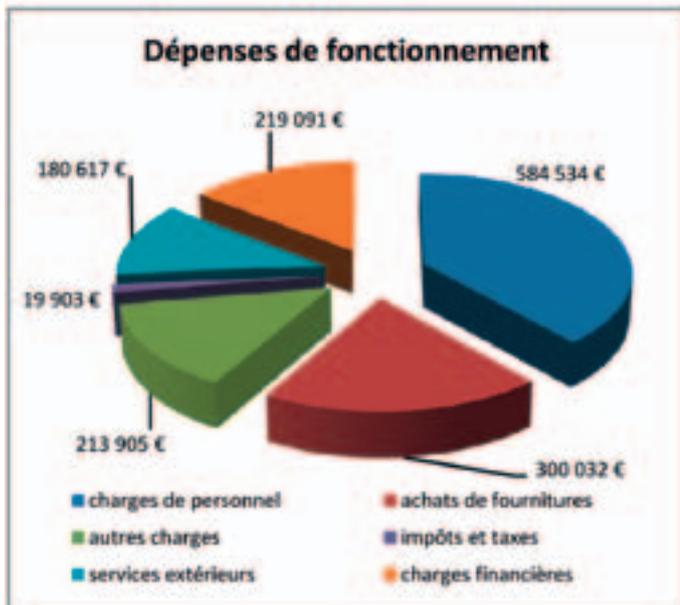
Le rapport entre le linéaire de réseaux très important et un nombre d'abonnés moindre n'est pas en faveur de notre commune.

D'autre part, nous avons un tarif préférentiel pour les consommations supérieures à 200 m³.

A l'heure où chacun doit maîtriser sa consommation, il n'était plus logique de favoriser cette disposition. Une délibération du conseil municipal l'a supprimée à partir de cette année 2010.

Le budget

Budget communal réalisé en 2009



Les travaux

Travaux exécutés au 1er semestre 2010

1- Sécurité incendie des hameaux

En 2009, la commune a installé deux coffrets de 1ère intervention incendie aux Villes à Montdenis et à Tourmentier, en 2010 deux autres seront installés au village de l'Église et à Grenis. Pour l'utilisation de ce matériel par les personnes habitant ces hameaux une formation est prévue et sera réalisée par le service incendie de Saint-Jean-de-Maurienne.



2- Voiries

La deuxième phase des travaux de sécurisation du Bourg de la pharmacie au rond point a été réalisée ce printemps.

Avenue de la Gare :

Un plateau de ralentissement au carrefour de la bretelle de la RD 1006 et l'avenue de la gare a été effectué en juin.



Route du Claret :

Le cheminement piétonnier vers le lotissement St Antoine a été enrobé par l'entreprise SACER au mois de mai.



3- Réseaux

Montdenis : la quatrième et dernière tranche d'enfouissement des réseaux d'eau potable et d'électricité, de téléphone et d'éclairage public ont été faits ce printemps par les entreprises TRUCHET pour le génie civil, POCHERON pour l'électricité et les réseaux téléphoniques par TELECOM.

Les travaux

Bâtiments



Groupe scolaire

Réhabilitation du 4ème et dernier appartement situé au 2ème étage : reprise en totalité des installations électrique, plomberie sanitaire, VMC, chauffage.



Remplacement des fenêtres et portes-fenêtres, pose d'isolation, carrelage et faïence.

Tous ces travaux sont effectués par des entreprises artisanales locales.



Presbytère

*salles de catéchisme

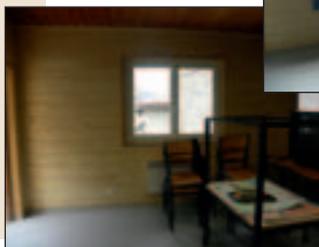
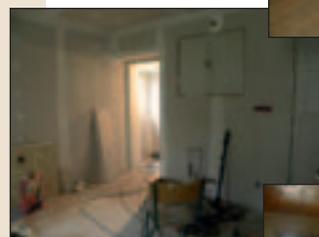
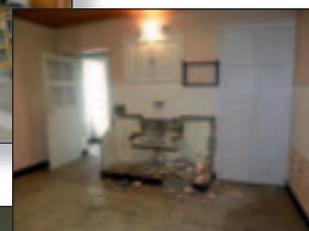
Travaux réalisés par les bénévoles du comité paroissial et le personnel des services techniques : suite à la nouvelle attribution des salles, l'ancienne salle de catéchisme devient salle communale (elle sera équipée d'un cabinet de toilette).

Les nouvelles salles de catéchisme situées au 1er étage ont été rénovées en totalité : isolation des murs avec habillage lambris bois, mise en conformité de l'installation électrique et remplacement des fenêtres, pose sur le sol d'un revêtement plastique.

* appartement du prêtre

A compter du 2ème semestre 2010 la paroisse de St Julien aura un nouveau prêtre : l'appartement de l'ancien prêtre est rénové et lui sera attribué.

La rénovation de cet appartement a permis le remplacement de tous les réseaux (eau potable, assainissement et téléphone) et de le scinder en 2 : les pièces non rénovées le seront plus tard pour être transformées en salle de réunion ou appartement.



Travaux prévus au 2ème semestre

Au groupe scolaire : la reprise totale de la cour avec aménagement d'un jardin floral et d'un potager sera réalisée pendant l'été.

Projets

Les travaux d'extension et de rénovation de la salle polyvalente des Bourguignons sont programmés pour le printemps 2011, ce qui engendrera une non occupation de celle-ci pendant un certain temps, des solutions de repli seront à envisager.

Salle serveurs

Salle serveurs



Dans le cadre du pôle d'excellence rural du Pays de Maurienne pour le développement et l'innovation économique mais également en répondant à un appel à projet européen, la Communauté de Communes Coeur de Maurienne exerçant sa

compétence développement économique a lancé 2 projets complémentaires qui sont : la réalisation d'une pépinière d'entreprises à vocation TIC à Saint-Jean-de-Maurienne et la construction d'une salle serveurs (Datacenter) à Saint-Julien-Montdenis.

Les entreprises qui seront accueillies dans la pépinière intervenant dans l'économie numérique seront avides de capacité de bande passante internet

importante, mais aussi de capacités d'hébergement de serveurs et de sauvegarde à distance. La salle serveurs construite sur le Parc d'activités du Pré de Pâques à Saint-Julien-Montdenis répond à des exigences de type opérateur avec une alimentation électrique réservée et secourue, des onduleurs, des batteries et avec un groupe électrogène en cas de panne totale. Avec une importante capacité d'accueil de serveurs et donc de production de calories, elle dispose également d'un refroidissement par eau glacée redondant.

D'une surface de 150m², elle pourra accueillir plus de 400 serveurs. Contenu de la spécificité de ce bâtiment l'aspect sécurité est un élément qui a été particulièrement pris en compte tant sur la partie matériel avec une redondance des équipements que sur l'accès physique du bâtiment avec contrôle des entrées et alarme. L'isolation de cette construction atypique a été également renforcée pour optimiser la consommation énergétique de cette infrastructure. Cette salle serveurs constitue un site stratégique important dans le développement du très haut débit et un équipement unique dans le département de la Savoie.



Les associations

Echo ardoisier



L'ECHO EN CONCOURS

L'écho ardoisier fort de ses 92 musiciens se présentait dimanche 23 mai à 12h au concours national pour orchestre d'harmonie de Bourbon Lancy dans la Saône et Loire.

Partis de St-Julien à 4h45 et après 5h30 de route nos musiciens, après une mise en chauffe d'une heure, se sont installés face à un jury de quatre hautes personnalités du milieu musical professionnel.

L'exécution sans faute des deux premiers mouvements malgré le niveau très technique et rythmique de "l'Eau Vive", morceau imposé de Olivier Calmel, a libéré l'orchestre qui s'est transcendé dans le troisième mouvement. L'orchestre très concentré et tout en nuance s'est exprimé avec beaucoup de musicalité.

L'âme de l'Echo se révélait dans ce moment privilégié, la force et le bonheur qui s'en dégagèrent prirent le pas sur le doute et l'inquiétude. L'orchestre avec beaucoup de sérénité s'acquitta avec une grande maîtrise du second morceau le "Seigneur des Anneaux" de Joan De Meij et toutes les parties solistes furent assurées avec brio par nos jeunes musiciens.

Le chef heureux à l'issue de l'épreuve avait compris que le premier prix serait mérité.

Les 92 participants ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour ce challenge qui paraissait insurmontable il y a à peine quatre mois. Grâce

à leur assiduité, leur volonté, leur travail, leur esprit d'équipe, leur camaraderie, nos musiciens ont relevé le défi et offert à l'Écho Ardoisier un premier prix avec mention Bien. C'est un résultat exceptionnel qui honore notre société et notre commune, et qui confirme pour la deuxième fois de son histoire, son niveau en catégorie Honneur. Avec 17 points sur 20 elle se place entre l'harmonie d'Amiens et celle de Tournon. Enfin cette distinction lui ouvre désormais les portes des concours internationaux au niveau Prestige.

Bravo à nos musiciens du plus jeune au plus ancien, aux solistes, aux amis musiciens qui nous ont aidés, à nos dirigeants, aux professeurs de l'école de musique qui ont soutenu et encadré ce projet et approuvé l'intérêt pédagogique d'une telle démarche. Merci à ceux qui nous comprennent et nous permettent de le réaliser par leur soutien moral et financier.

Ensemble et solidaires, nos musiciens ont partagé un instant magique rempli d'une émotion difficile à contenir, mais aussi d'une joie et d'un plaisir incommensurables. Des sentiments et des souvenirs qui resteront gravés à jamais dans notre mémoire collective et resserrent le lien amical et intergénérationnel qui nous unit.

L'exigence de la qualité fédère la pratique musicale de ceux qui aiment.

Les associations

DON de SANG- DON de VIE



DIPLOMES

Pour 10 dons

M Jacques GOMBERT
Mme Martine GUEDON
Mme Mireille LAFUGE
Mme Michèle PACCHIOTTI
Mme Patricia PASQUIER
Mme Martine RATEAU
Mme Michèle RICARD

Pour 25 dons

Mme Irène BOCHET
M Jean-Louis BUTTARD
Mme Marie-Hélène
MONTANARI
M Bernard RICHARD

Pour 75 dons M Jean ARLE

L'assemblée générale de 2009 s'est tenue en fin d'année, son rapport n'a donc pas pu paraître dans le précédent bulletin communal.

Celle-ci a eu lieu en présence du maire, Marc TOURNABIEN, de Marcel BOCHET représentant le CCAS, du docteur Béatrice BARDY de Chambéry responsable des collectes au centre de transfusion de Chambéry, du trésorier de l'Union départementale et des présidents des amicales de Modane, Saint-Jean-de-Maurienne et Aiguebelle.

Après les remerciements aux communes aidant financièrement l'association, le président André BUTTARD donnait la parole à Jean ARLE, secrétaire, pour le bilan moral et à Chrystelle COUTAT-LEDUC, trésorière pour le bilan financier. Ces deux rapports étaient adoptés à l'unanimité.

Le docteur BARDY donnait plusieurs informations sur le suivi des collectes et l'utilisation des « poches » recueillies, sans oublier de signaler que la Savoie est en tête de liste au niveau quantitatif pour les dons.

A Saint-Julien-Montdenis, cette année a été encourageante pour l'association avec un total de 229 dons entre le sang total et le don de plasma (23). Un grand merci à tous les donateurs.

André BUTTARD

12 diplômes ont été remis et tous les récipiendaires félicités pour leur générosité.

Après avoir remercié tous les présents, le président les invitait à partager le pot de l'amitié afin de terminer cette soirée dans un esprit très convivial.

Venez nous rejoindre aux collectes 2010 :

Lundi 5 juillet de 7h à 10h30

Jeudi 7 octobre de 16h à 19h

Les associations

ASM BASKET : UNE BELLE SAISON



La saison 2009-2010 se termine déjà pour les basketteurs et elle aura été d'un bon cru, sur les terrains d'abord, avec des résultats encourageants et satisfaisants. Les seniors 1 sont arrivés à se maintenir au niveau régional. A l'heure d'écrire cet article, il ne reste qu'un match de championnat pour les rouges, qui ont un bilan de 8 victoires pour 7 défaites. Assurés de terminer à la 4ème place, ils pourront continuer à se battre l'année prochaine dans la Ligue des Alpes. De plus, les seniors 1 sont encore en course en Coupe de Savoie : après l'avoir remportée la saison dernière, ils ont réussi à atteindre de nouveau la finale. Cette coupe réussit bien aux clubs mauriennais, car cela fait 2 années consécutives que 2 clubs locaux se rencontrent en finale. Après le derby face à l'Entente Saint-Martin/Saint-Michel de l'année dernière, c'est face au BCM Saint-Jean que l'ASM est confrontée.

Les seniors 2 continuent à se faire plaisir au plus bas niveau départemental. Cette équipe a tous les atouts nécessaires pour pouvoir jouer la montée et par conséquent de jouer plus de matches. Mais pour cela, il faudrait beaucoup plus de sérieux et surtout plus de présence aux entraînements. En attendant, ils ont terminé 2ème de leur championnat, ce qui est tout de même remarquable.

De leur côté, les seniors filles ont réalisé une très bonne saison, malgré un effectif très réduit : avec 5 victoires pour 9 défaites, elles terminent à la 6ème place. De plus, elles se sont vues retirer 2 victoires à cause du forfait général en cours de saison d'Aix/Maurienne, ce qui aurait fait 7 victoires en tout, assez pour accrocher la première partie du classement.

L'école de basket a vu ses effectifs augmenter : avec une trentaine de jeunes, elle reprend du poil de la

bête. Les entraînements ont toujours lieu le mercredi après-midi de 13h30 à 14h30. Parmi eux, les mini-poussins se sont confrontés aux autres jeunes basketteurs savoyards : ils ont fait 3 plateaux, avec un bilan honorable de 4 victoires pour 2 défaites. De nets progrès ont été perçus pour les jeunes pousses Saint Glenainches, ce qui peut laisser entrevoir une bonne prochaine saison.

En dehors des terrains, l'ASM s'investit aussi dans la vie de la commune : elle a participé au Téléthon en tenant un stand de basket-ball. Entre les vacances de février et de Pâques, un entraîneur de l'ASM a enseigné le basket aux jeunes de l'école primaire : à la demande des instituteurs, les écoliers ont pratiqué le basket pendant 6 semaines à raison de 2 fois par semaine.

Le club a organisé un deuxième concours de belote le 25 avril dernier : une réussite car ce concours a attiré 46 doublettes, soit autant de joueurs que lors de son premier concours au mois d'octobre.

Enfin, le 6 juin, l'ASM a organisé son traditionnel Festibasket : ce tournoi de basket qui oppose toutes les associations et les particuliers qui ont monté une équipe et qui se réunissent ensuite autour d'un barbecue géant. Et lorsque les footballeurs, les musiciens ou encore les chasseurs jouent face aux habitants du lotissement des Murgés ou des Millerettes, les fous rires sont garantis.

Pour terminer, l'ASM souhaite la bienvenue à Eva Bensadi et à Emma Modesto, et adresse toutes ses félicitations aux parents.



Les associations

Samdi' Ski

Un grand merci aux 74 enfants accompagnés de leurs parents pour cette première chasse aux œufs...

Suite à l'enthousiasme général, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour un plus grand défi.



L'Association «La chapelle de Grenis»

Cette année « Chapelle de Grenis » a comme toujours effectué les traditionnelles corvées de débroussaillage et entretien du hameau, mais en plus des journées habituelles (boudin, tripes, fête au village) nous avons participé au carnaval avec un char.



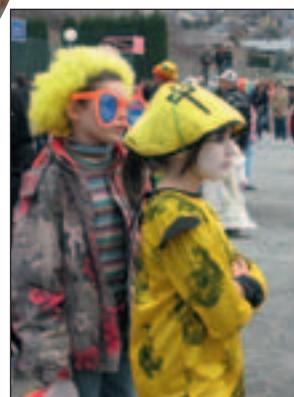
Les associations

La tirelire des écoles



Vous êtes parents et avez des enfants à l'école maternelle et/ou primaire : venez nous rejoindre. Vous avez des idées : venez les partager avec nous.

Le but de l'association est d'apporter un soutien financier et physique aux enfants à travers l'école.



Nous organisons pendant l'année scolaire la Tombola des Canards, le spectacle de Noël, la Tombola de Pâques et le carnaval. Cette année a été l'occasion lors du carnaval de refaire un défilé avec des chars. Nous participons aussi à la fête des Mères, à la fête de l'école, etc. Nous sommes une vingtaine de membres dynamiques et nous vous attendons.

Dominique HERMES, Présidente de la Tirelire des Ecoles.

Les associations

Club des Sports Montricher - Les Karellis



C'est du ski de compétition

Mais ce sont aussi des projets qui pourront :

Permettre une bonne préparation physique
de nos skieurs Alpains et Nordiques
Accueillir de nouveaux membres souhaitant
faire de la compétition dans d'autres disciplines

Projets :

Ouverture d'une section Trail
Ouverture d'une section VTT

Nos champions originaires de Saint-Julien-Montdenis

Et bien sûr, nos Fondeurs sont toujours là !

Louis DESCHAMPS : SAVOIE ELITE NORDIC

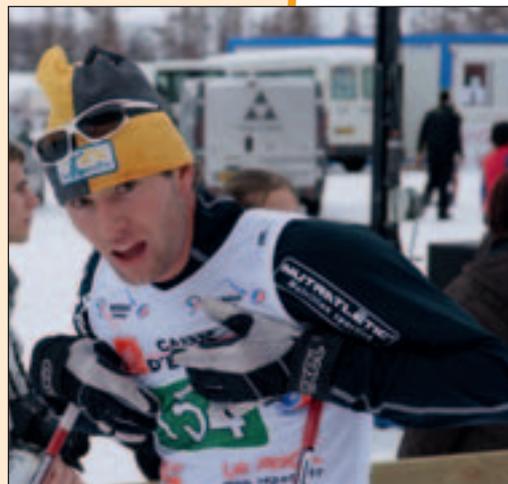
Quelques résultats :

2ème 12,5 kms Fête du ski coupe Jura
1er 30 kms Trophée du Beaufort FFS POP
8ème 15kms Challenge Savoie Nordic FFS
44ème 15 kms Coupe Continentale FIS
30ème 10 kms Coupe Continentale FIS

Pierre GUEDON : EQUIPE NATIONALE B

Quelques résultats :

12ème qualification KO championnat de France
1er 12,5 kms Fête du ski coupe Jura
29ème 10 kms Coupe Continentale FIS
2ème KO Nordic Challenge FFS
14ème Championnat du Monde KO FIS
6ème KO Final Coupe Continentale FIS



Création d'une AFP (Association Foncière Pastorale) à Saint-Julien-Montdenis

Après de longs mois de blocage dans l'attente des nouveaux décrets sur les statuts des AFP, ce projet va enfin voir le jour et devrait aboutir en septembre 2010. Cette **Association Foncière Pastorale** qui regroupe les propriétaires privés et la commune permettra de faire reculer l'enfrichement et de gérer l'entretien des terrains reconquis pour le plaisir de tous et la qualité des paysages.

Terrain
non entretenu



Sans réelles contraintes pour les propriétaires et sans leur demander de contribution financière, l'AFP permet de résoudre les problèmes liés au morcellement du foncier et de réaliser un entretien que les propriétaires eux-mêmes ne peuvent ou ne veulent plus assurer.

Plantation
de vigne
sur terrain
communal
débroussaillé



Saint-Julien : évolution de la population à partir du XVIème siècle

Les consignes du sel de 1561 et de 1759 puis les recensements nous permettent d'appréhender l'évolution de la population.

La Consigne du sel était le dénombrement de la population et des animaux domestiques pour lesquels les chefs de famille étaient contraints d'acheter une quantité de sel imposée, proportionnelle au nombre de personnes et d'animaux sous leur toit (les enfants de moins de 5 ans exceptés). C'était un impôt.

En 1561, la population de Saint-Julien est de 614 habitants. La consigne du sel n'indique pas les hameaux mais seulement les familles avec leurs membres. Si des noms comme Depupet, Domeyne, Modéré, Romolon, Sallin Thabuys, Verdan ... ont disparu, d'autres ont perduré comme Buffard, Chatel, Didier, Féaz, Guyonnet, Riondet.

En 1758, la population est de 673 habitants dont 192 personnes de sexe masculin célibataires (enfants compris), 118 hommes mariés et 11 veufs et 203 personnes de sexe féminin célibataires, 122 femmes mariées et 27 veuves.

Au recensement de 1858, la population est de 966 habitants.

Les 170 qui ne sont pas nées à Saint-Julien viennent de Maurienne mais aussi de Pont-de-Beauvoisin, Sainte-Hélène-du-Lac, Villard-Sallet et 20 sont originaires du Piémont.

Un nouveau quartier est noté : le Petit-Saint-Julien qui compte 19 habitants.

Le nombre d'enfants de moins de 10 ans est de 221. Ce recensement donne le niveau d'alphabétisation des habitants. Sur 357 habitantes de plus de 10 ans, 243 savent lire dont 84 savent aussi écrire et sur 378 habitants de plus de 10 ans, 297 savent lire dont 257 savent écrire.

En 1876, la population est de 1093 habitants dont 146 Italiens (102 hommes et 44 femmes) et 4 Suisses (3 hommes et 1 femme).

Dans les 9 maisons du Petit-Saint-Julien vivent 65 personnes dont 38 sont des hommes de plus de 17 ans. Dans l'une d'elles logent 28 personnes : 2 familles et 18 hommes.

Le chef-lieu (Bourg, le quartier Saint-Pierre et le Costerg) regroupe 631 habitants dans 126 maisons pour 145 familles.

Les professions sont précisées : aubergiste, charpentier, cordonnier, couturière, forgeron, négociant, tailleur d'habits... Le garde forestier et le garde ligne du chemin de fer apparaissent. Vingt-trois ardoisiers et 9 mineurs sont dénombrés.

La population poursuit sa progression : 1122 habitants en 1881.

En 1886, le nombre d'habitants est de 1217 personnes. Sur 227 étrangers qui vivent principalement au chef-lieu (182 sur 725 habitants), 77 sont nés dans la commune.

La population est jeune : 40,4 % a moins de 21 ans (254 garçons et 238 filles).

A cette date, une nouvelle classe sociale apparaît. Deux employés et 88 ouvriers travaillent pour 30 « patrons » de carrières. Les 2 forgerons, le cordonnier, les 3 maçons et le tailleur d'habits ont aussi des ouvriers. Les activités commerciales sont représentées par 3 négociants, 5 hôteliers cabaretiers et 3 alimentations.

Poste Source

POSTE SOURCE



Ce **poste source** permet depuis le 25 novembre 2008, par la puissance disponible et un nombre de départs HTA 20 kV suffisant, d'alimenter l'ensemble de Valloire sans crainte de défaillance du réseau HTA 20 kV d'EDF. Depuis quelques mois, il alimente également une partie de la commune de Montricher-Albanne. Une nouvelle ligne électrique est en cours de construction afin de pouvoir alimenter la totalité de la commune de Montricher-Albanne et plus tard la commune de Villargondran et/ou Saint-Julien-Montdenis.

Un **poste source** est le trait d'union entre le distributeur local (SOREA, gestionnaire du réseau) et le transporteur RTE. Il s'agit d'une interface technique nécessaire pour transformer la haute tension des réseaux régionaux en moyenne tension pour les réseaux locaux. Sur ces derniers sont installés les transformateurs qui permettent de délivrer la basse tension au client final.

Poste Source

Outre la construction d'une deuxième ligne HTA 20 kV depuis le poste source de La Saussaz jusqu'à Valloire, ne résolvant qu'à court terme le problème de desserte, la solution la plus pérenne consiste à construire, au plus près du lieu de la demande d'énergie, un poste de transformation dit « **Poste Source** » raccordé directement au réseau HTB 150 kV de RTE (Réseau de Transport Electricité)

Une ligne HTB 150 kV traverse l'ensemble de la Commune de Valloire depuis le Col du Télégraphe jusqu'au Col du Galibier. La construction de ce poste source à proximité immédiate de cette ligne, ainsi que celle des réseaux HTA 20 kV de SOREA, évitent la création de lignes haute tension supplémentaires et limite la longueur des réseaux à réaliser.



Coût

Cet investissement atteint les 4.5 millions d'€uros ; il s'amortit sur 20 ans et permet d'accéder à des coûts de transport moindres générant donc des économies de plus de 200 000 euros par an.

Un nouveau métier pour SOREA

Avant tout technique, les métiers des postes sources nécessitent des connaissances en électrotechnique, électromécanique, informatique et télécommunications du fait de l'utilisation des systèmes de télétransmission et de télécommande. Plusieurs agents SOREA sont formés sur ces techniques afin de conduire au mieux l'outil.

Poste 150 kV / 20 kV

Valloire

Les brèves



Nouvelle entreprise

Je me suis installée récemment sur la commune de Saint-Julien-Montdenis (mars 2010). Je suis Chargée de Client d'Assurance AXA. Mon métier consiste à accompagner nos clients en matière de protection financière (protection des biens, placements financiers, donation, succession.....). Je suis à votre écoute pour toutes vos demandes en assurances.

Contact : Laurence BRAULT

142, rue Saint Pierre 73870 Saint-Julien-Montdenis

Tel : 0479640453 Portable : 0672179990 e-mail : laurence.brault@axa.fr

Joséphine ROL a fêté ses 100 ans

Entourée de sa famille, de ses amis, du club du jeudi et des représentants de la municipalité, Mme Joséphine ROL a fêté dignement son centième anniversaire.



Originaire de Challes les Eaux, elle commence sa vie active au petit bureau de poste de la commune où elle fait la connaissance de Constant, marchand de vin, cafetier et aussi fournisseur de poudre pour les carrières d'ardoises, nombreuses à l'époque. Une fille, Suzanne et un fils Pierre viendront compléter le bonheur des jeunes époux. Aujourd'hui, cinq petits-enfants et sept arrière-petits-enfants ont agrandi la famille. La maison ROL deviendra un lieu exceptionnel d'accueil où la belote fera bon ménage avec le célèbre grenache.

L'hommage des élus va surtout à cette période où le petit commerce, bien vivant encore à Saint-Julien, rend de multiples services, ne serait-ce que pour le téléphone que Joséphine mettait à la disposition de tous.

Jusqu'à cette année, Mme ROL vivait au bourg dans sa maison entourée de roses et passionnée par la lecture et même les recettes de cuisine. Nous lui souhaitons un joyeux anniversaire et une bonne santé.

Journée avec les enfants de l'école de VILLARFOCCHIARDO

Ce jeudi 10 juin fut une journée festive pour les enfants de l'école élémentaire de Saint-Julien-Montdenis : en effet une vingtaine d'enfants de l'école de VILLARFOCCHIARDO accompagné de 6 adultes sont venus partager jeux éducatifs, chants et bien sûr le pique-nique de midi. Un moment important pour nos enfants qui ont pu échanger quelques mots en italien, langue qu'ils apprennent tout au long de l'année.



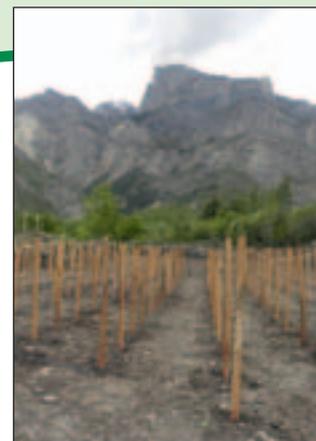
A compter du 1er juillet nous accueillons **Ambroise DURIER**, le nouveau **responsable des services techniques**. Nous lui souhaitons la bienvenue sur notre commune.



Solid'Art

Le grand retour de la vigne à Saint-Julien-Montdenis

C'est le mercredi 19 mai dans la matinée que l'équipe **Solid'Art** est venue planter les deux premières parcelles de vigne : Persan, Mondeuse et Douce Noire sont les trois cépages qui vont pousser au pied de la Croix des Têtes.



Les brèves

150^{ème} anniversaire



Le 30 avril la commission communale culture et communication et Saint Julien Évènement ont accueilli Hannibalu qui a parcouru les rues de St Julien accompagné de la population et de l'Echo Ardoisier. Ensuite ce fut le vernissage en mairie de la superbe exposition de vieilles photos en grande partie réalisée par Mme Bernadette BUFFAZ qui n'a pas compté ses heures pour retrouver toutes ces photos et le nom des personnes qui y figurent. Encore un grand merci à elle.

La soirée s'est terminée par la projection du film « la Trace » à la maison des jeunes où était exposé l'organigramme de la famille de Savoie réalisé par M. Gérard ALPE. Josiane CHOMAZ

Photo de Mme BUFFAZ devant l'affiche des manifestations de 1910 à Chambéry pour le cinquantième anniversaire du rattachement de la Savoie à la France (cette affiche a été prêtée par M. Marc AMEVET).

Inauguration des vestiaires du foot

Ce samedi 12 juin 2010 en présence de nombreuses personnalités, des amis du foot et des personnes qui ont travaillé à ce projet, les vestiaires du stade comprenant des WC publics ont été inaugurés après quatre ans de chantier.

A cette occasion M. REBOUL a remis la médaille Jeunesse et Sports à M. BURLON pour le récompenser de son investissement bénévole auprès de l'association du foot de Saint-Julien-Montdenis. L'après-midi s'est terminé par le pot de l'amitié.



Footing sympa

Savez-vous que le sport permet d'évacuer le stress !!!

Alors venez retrouver la pêche ou la maintenir en venant courir dans une ambiance sympa sur les chemins de la commune

Le mercredi soir à 18 h 00

Le vendredi soir à 18 h 30

Le dimanche matin à 8 h 30

Rendez-vous sur le parking du centre équestre

à Saint-Julien-Montdenis

Plus d'une dizaine de personnes (débutants ou coureurs réguliers) ont déjà franchi le pas, alors pourquoi pas vous !

Contact :

Cécile TESSITORE

Tél. : 04 79 59 69 23

e-mail : tessitore.philippe@neuf.fr

NOUVEAU

à Saint-Julien-Montdenis :

Couture,
conseil en image,
pose d'extensions cheveux
Sasso Julie

Tél 06 61 23 29 21



Expo à la bibliothèque

Du 18 au 28 juin 2010 une exposition sur les contes était à votre disposition à la bibliothèque : « contes des mille et une terres ». Les enfants des écoles sont venus classe par classe : ici les CM1



Samedi 4 septembre 2010 :

16h30 : accueil des Italiens au groupe scolaire, pot d'arrivée et répartition dans les familles pour hébergement. Repas dans les familles.

18h30 : messe pour les personnes intéressées.

21h00 : retraite aux flambeaux avec les enfants des associations sportives en tenue et les deux sociétés musicales. Départ place St Pierre.

22h00 : feu d'artifice au gymnase.

22h30 : soirée dansante/spectacle (500 places) au gymnase, avec l'Orchestre Guy Icard (entrée 10 € dans la mesure des places disponibles).

Pour une raison d'organisation avec le traiteur, aucune réservation ne pourra être prise le jour de la fête.

Dimanche 5 septembre 2010 :

10h00 : accueil des Italiens.

11h00 : cérémonie au square d'Italie : discours des Présidents et des Maires. Hymnes nationaux par les deux sociétés musicales.

11h45 : défilé en musique jusqu'au gymnase.

12h00 : apéritif offert par la municipalité.

13h00 : repas (adulte : 10 €, enfant : 5€)

15h00 - 19h00 : Bal avec l'orchestre Bambino.

Lundi 6 septembre 2010 :

Concours de boules.

RESERVATION

pour le repas du dimanche

5 septembre

Au local du comité de jumelage (école maternelle)

- jeudi 1 juillet de 11h à 12h

et de 18h30 à 19h30

- samedi 31 juillet de 10h à 12h

ou par téléphone au

04 79 59 08 03 avant le 31 juillet 2010

MENU

Terrine de la mer
 et sa garniture parisienne
 Boeuf bordelais aux cèpes
 Gratin dauphinois
 Assiette de fromage de Savoie
 Sultan aux poires
 Café